

Affaires courantes

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LOI SUR LA COMMÉMORATION DU LIEU DE NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. George Proud (Hillsborough) demande à présenter le projet de loi C-229, Loi visant à commémorer le lieu de naissance de la Confédération.

—Madame la Présidente, un sentiment d'excitation et d'espoir est né lors de la conférence de 1864, à Charlottetown. Le projet de loi permettra de promouvoir les symboles d'un Canada uni, au moyen de plaques et d'autres signes tangibles sur les lieux et les édifices où s'est tenue la conférence de Charlottetown. Il s'agit d'une belle occasion de souligner un événement très spécial de notre histoire, tout en faisant ressortir notre objectif commun d'unité.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre) demande à présenter le projet de loi C-230, Loi modifiant le Code criminel (examen ministériel).

—Madame la Présidente, ce projet de loi porte sur certaines des plus graves atteintes dont la révision judiciaire a été l'objet ces dernières années. Je songe notamment aux affaires David Milgaard et Don Marshall. Des révisions ont été demandées dans ces cas, mais il y a eu de longues années de retard et il y a eu lieu de s'interroger sérieusement sur l'objectivité et l'indépendance du processus.

Ce projet propose de modifier le Code criminel de façon qu'un conseil spécial nommé par le ministre examine ces demandes de révision de causes au criminel et de causes de cette nature. Ce conseil garantirait une révision objective et indépendante.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

LA LOI SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

MESURE MODIFICATIVE

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre) demande à présenter le projet de loi C-231, Loi modifiant la Loi sur les allocations familiales.

—Madame la Présidente, ce projet de loi propose de modifier la Loi sur les allocations familiales pour tenter de résoudre l'un des problèmes les plus hideux de la société canadienne, soit l'abjecte pauvreté dans laquelle croupissent beaucoup de femmes et d'enfants.

Le rapport du Sénat publié il y a quelques semaines révèle que près de 900 000 enfants canadiens vivent dans la pauvreté. Le rapport fait ressortir clairement que le problème commence, en grande partie, au début de la grossesse.

Le projet propose de modifier la Loi sur les allocations familiales pour que les allocations soient versées à de nombreuses femmes pendant les six derniers mois de la grossesse pourvu que soient respectées certaines conditions. Je recommande ce projet à la Chambre.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

• (1510)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION PORTANT PROLONGATION DES HEURES DE SÉANCE

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Merci, madame la Présidente. Je propose:

Que conformément à l'article 27(1) du Règlement, la Chambre continue de siéger au delà de l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien, jusqu'à 22 h 00 les 11, 13, 17, 18, 19, 20 et 21 juin 1991.

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Madame la Présidente, avant que je donne mon consentement, il y a eu des discussions entre les représentants des partis, mais le gouvernement a évidemment le droit, selon le Règlement, de proposer aujourd'hui une motion visant à prolonger les heures de séance.

Ainsi, comme les heures seront prolongées le 11, le 13 et du 17 au 21, j'espère que, plus tard aujourd'hui peut-être, le secrétaire parlementaire du leader du gouverne-